



Association Calédonienne de Certification Biologique

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR CERTIFIE PAR TIERS (2)

Cette feuille d'engagement est à remplir par tout producteur (même dans le cas d'un groupe de producteurs, d'une famille ou d'une association) souhaitant intégrer l'Association et bénéficier du système de certification par tiers.

Je soussigné(e).....

souhaite bénéficier du système de certification par tiers, via l'association « Biocalédonia », pour le signe « Bio Pasifika ».

Je m'engage à :

- Appliquer la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique comme référentiel de mon système de production.
- Ne pas apporter de confusion avec les termes « bio » ou autres. Ils ne doivent pas être utilisés par les adhérents de l'association avant leur certification, y compris dans la dénomination de l'exploitation ou la marque commerciale.
- Ne vendre sous appellation « Bio Pasifika » que les productions garanties par l'association « Biocalédonia » ou par un organisme de contrôle agréé sur la base de la NOAB.
- Transmettre à l'association tout résultat d'analyses effectuées sur mes produits ou mes parcelles et toute information suite à la constatation de non-conformité(s).
- Transmettre à l'association toutes données concernant les productions certifiées sous appellation « Bio Pasifika ».
- Commercialiser sous l'appellation Bio Pasifika toutes les productions certifiées par Biocalédonia ou un organisme agréé par le POETCOM avec un étiquetage officiel.

Fait le à

Signature